

Formations 25/26

Masterclass d'Alice Chauchat

Lundi 16 février 2026 au vendredi 20 février 2026

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation

22 participant · es maximum

Masterclass en français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €750 euros HT

Tarif individuel: €260 euros HT

Bourse Adami : disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Alice Chauchat s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les: (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.)

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription. La sélection des candidat es se fait sur dossier (CV et lettre de motivation.) La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

L'Atelier de Paris. Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :







Le programme de formation est certifié et soutenu par :











La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin

spécifique, veuillez prendre contact avec la personne chargée des masterclasses :

masterclasses@atelierdeparis.org

Financements

Toutes les demandes de financement sont à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la

masterclass. Pour le financement, selon votre statut vous pouvez prétendre à l'un des trois

financements:

• Pour l'**Afdas**, il faut être intermittent e et avoir suffisamment cotisé ou ne pas être en

carence. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller ère pour en savoir plus.

• Pour **France Travail**, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller ère pour savoir si

vous y êtes éligible. Si c'est le cas, merci de nous transmettre votre identifiant France

Travail à 11 caractères et votre zone géographique.

L'**Adami** s'adresse aux artistes ne pouvant bénéficier des financements précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter la FAQ sur le site internet de l'Atelier de Paris!

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à

l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

Créée en 2014, Dance of Companionship est une danse encadrée par un texte oral et qui implique

l'écriture de poèmes. Le texte entrelace propositions chorégraphiques et fragments narratifs qui

décrivent des formes de compagnonnage. C'est une pratique de « l'être-avec » : avec la danse,

avec soi-même, avec les autres, dans une distance intime et attentive.

Alors que nous nous concentrons avec toujours plus de détails sur les événements présents, la

danse – notre compagne – évolue en parallèle à l'activité de l'interprète. Elle est un horizon : un

partenaire qui reste inconnu, dont l'inconnaissable oblige et déplace.

Dance of Companionship fait partie de la collection de partitions de danse (scores) qui alimente la recherche au long cours d'Alice Chauchat, Togethering. D'une durée d'environ une heure, il s'agit à la fois d'une performance participative, d'un cours et d'une pratique de « l'être-ensemble ».

Dans cet atelier intensif, Alice Chauchat transmettra son rôle, à la fois comme performance et comme enseignement. Comme dans toute situation de répertoire, l'adaptation du rôle demandera à chaque participant e d'articuler son imaginaire propre, son langage et son expérience chorégraphique pour actualiser la partition.

Objectifs

- Analyser la partition dans ses dimensions syntaxique, associative et performative
- Développer une interprétation textuelle propre de la partition
- Approfondir l'interprétation performative de la partition
- Étudier la performativité du texte sous les angles simultanés de la pédagogie et de l'art

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériels

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnel·les et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison

• Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie de Alice Chauchat

Alice Chauchat vit à Berlin depuis 2001 et travaille comme chorégraphe, danseuse, assistante, enseignante, mentor, etc. La collaboration (et par là, la négociation de la distance, l'altérité, le décentrage, etc.) a été une réalité récurrente et une préoccupation croissante de son travail.

Alice Chauchat a étudié la danse classique et la danse contemporaine aux conservatoires régional (C.N.R.) et national (C.N.S.M.) de Lyon, ainsi qu'à P.A.R.T.S., Bruxelles. De 1998 à 2001, elle a travaillé avec Thomas Plischke et Martin Nachbar au sein du collectif B.D.C. Depuis 2001, Alice poursuit son parcours comme chorégraphe indépendante, tout en continuant à collaborer sur des projets ponctuels, entre autres avec Jennifer Lacey, Sabine Zahn, Anne Juren, Alix Eynaudi ou Frédéric Gies.

Son intérêt pour les modes possibles de partage, que ce soit d'une situation, de la responsabilité artistique au sein de collaborations, ou des moyens de production et d'outils discursifs l'ont amenée à participer à la mise en place du collectif ouvert Praticable, à développer le projet d'archive active basée sur internet everybodys, ou à accepter la présidence du PerformingArtsForum à Saint-Erme, dans l'Aisne (2006-2014).

De 2010 à 2012, elle a codirigé Les Laboratoires d'Aubervilliers, un centre de recherche artistique dans la banlieue de Paris. De 2013 à 2016, elle a animé avec Jennifer Lacey, au festival ImpulsTanz à Vienne, le programme Teachback pour la recherche en danse et en pédagogie. Alice Chauchat enseigne pour de nombreux de programmes éducatifs en Europe, institutionnels et autogérés.

Depuis 2014, Alice Chauchat développe une recherche chorégraphique sur l'éthique de l'intimité à travers la différence radicale. Elle utilise la danse pour activer des notions corrélées telles que ne pas savoir, tendre vers ou approximer, pour étudier les qualités d'engagement qu'elles génèrent. Cette recherche continue produit une collection de scores, de concepts chorégraphiques et de performances. Elle se déroule dans des studios de danse, sur scène, dans l'espace urbain et sous forme de textes.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :

















